## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT. Marvse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques **MARQUEZE** 

Pouvoirs:

Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Mailys DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David COPRIN
Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
Maïté POTIN	à	Marc OXIBAR
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM Le 1 6 AVR. 2513
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOIPE SOUS - PREFECTURE
ATTIO DATEDLE	a	Jean-Michel IDOIPE 5005 - FEE 100 Office

Jean CASABONNE

Evelyne BALLIHAUT

Suppléants :

Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

à

à

Absents:

Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS (excusé), Claude LACOUR (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES,

Dominique LAGRAVE (excusé)

Martine MIRANDE

Christophe GUERY

RAPPORT N° 29-180412-CUL-

JUNTE DE RONCAL

Mme ETCHENIQUE indique que la Communauté de Communes du Haut Béarn détient, en matière d'action culturelle, la compétence statutaire suivante : participation à des manifestations culturelles et économiques d'intérêt communautaire.

Dans ce cadre, elle assure au titre de la Junte de Roncal, une maitrise d'ouvrage partagée, avec la commune d'Isaba. La manifestation est menée en partenariat avec les communes de la Vallée de Barétous.

Il s'agit d'une manifestation, en commémoration du plus ancien traité de paix d'Europe en vigueur entre les vallées de Barétous et de Roncal, qui se déroule tous les ans le 13 juillet.

La présente délibération vise à valider le partenariat, pour lequel les éléments budgétaires sont inscrits au Budget Primitif 2017 (Dépenses : 7.200 € / Subvention du Département 64 : 1.000 €).

## Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 68 voix pour et 1abstention (M. GASTOU)

- VALIDE ce partenariat,
- **SOLLICITE** ledit financement auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document visant la mise en œuvre de la manifestation, notamment la convention présentée en annexe,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures

REÇU

Le 18 AVR. 28:3

SOUS - PREFECTURE
OLOROM ALL MARIE

Affiché le 16.04.18

Le Président

Daniel LACRAMPE